

Belgian Disability Forum asbl (BDF)

Conseil d'administration – 07/12/2021

Procès-verbal

Présents :

Gisèle	Marlière	GM
Pierre	Gyselinck	PG
Peter	Schlembach	PSch
Emilie	De Smet	EdS

Secrétariat :

Olivier	Magritte	OME (à partir de 13h15)
Véronique	Duchenne	VDE
Khadija	Bensalah	KBH

Excusés :

Thomas	Dabeux	ThD
Marjorie	Berlanger	MBR

A01. Approbation des rapports

- a) du 14/09/2021
- b) du 09/11/2021

Les rapports sont approuvés sous réserves de remarques par e-mail de EDS. Par e-mail du 08/12/2021, EDS a confirmé qu'elle n'a pas de remarques. Les rapports sont donc approuvés.

A02. BDF – Instances de gestion

a) Evaluation des réunions du CA

PG explique que la participation aux réunions du CA n'est pas optimale. Beaucoup d'absences et impossibilité pour certains de participer aux réunions ce qu'il comprends. Il faut trouver des solutions pour avoir plus de participations quelles sont les pistes ?

Mettre en place des suppléants ? Cela permettrait d'avoir une vision sur le long terme ? Il faudrait d'office inviter les suppléants. Dans les statuts il n'est pas prévu de remplacer les membres absents par leur suppléant. Il faudra donc modifier les statuts).

VDE souligne que c'est aux membres du CA de s'accorder sur la façon de redynamiser les réunions du CA. Il est possible d'augmenter le nombre de

membres effectifs du CA. On peut aussi relever le nombre minimum. Pour cela, il faut adapter les statuts.

PG considère qu'il faudrait un nombre maximum de membres effectifs et suppléants pour que les réunions restent gérables : 12 personnes est un maximum. Il ne sera pas facile de faire le suivi lorsqu'il y a des remplacements. En cas de vote, seuls les membres effectifs auraient le droit de vote !

EDS fait remarquer qu'il ne sera pas évident d'avoir un bon suivi lorsqu'il y a des suppléants, ils ne viennent pas à chaque réunion en principe.

GM on peut demander que les suppléants soient d'office présents aux réunions. Si on monte le nombre total à 12 personnes plus le secrétariat cela reste gérable.

PG ajoute qu'il faut prévoir que lorsque le membre effectif n'est pas présent alors le suppléant peut voter aussi.

EDS demande s'il ne serait pas intéressant d'avoir un peu plus d'organisations différentes au sein du CA au lieu d'introduire un système de suppléances. Elle donne l'exemple de Ronald Vrydag qui apportait beaucoup de choses. Il y a des associations avec autres types handicap intéressantes qui pourraient dynamiser plus le CA. Il faudrait voir qui pourrait être candidat. Que chacun y réfléchisse d'ici janvier. Il faudrait aussi préciser ce que l'on attend d'un administrateur au niveau du CA BDF ? Il serait peut-être intéressant de continuer les réunions virtuelles car venir à Bxl peut constituer un frein pour certaines personnes. Au niveau d'Altéo, est-ce que ce sera encore EDS ou sera-t-elle remplacée par un autre collègue ?

PG propose de poser la question aux membres sur l'éventualité d'étendre le CA à d'autres personnes. Michel Magis était fort intéressé par le BDF. Il faut voir ce qu'on peut faire juridiquement. Imaginerait-on d'avoir un suppléant qui vient d'office d'une autre organisation ou qui vient de la même organisation que l'effectif ? Qu'est-ce qu'on attend d'un administrateur ? Il faut aussi tenir compte des déplacements mensuels...

VDE, concernant l'horaire des CA en 2022, propose d'avancer le CA à 12h ou 12h30 car il y a conflit avec un GT du CSNPH

PG/EDS/GM marquent leur accord pour 12h Le secrétariat vérifiera l'accord de tous les membres du CA par email.

b) Renouvellement des instances (AG & CA) en 2022

VDE explique qu'il ne faut pas sous-estimer qu'il y aura un appel à candidats pour le CA et que l'on modifiera les statuts. L'AG est prévue le 13 mars. Il y a des délais à respecter. Elle propose de consacrer une heure de réunion avec ce seul point à l'OJ.

GM considère que si l'on ne décide pas en janvier et qu'on arrive à une proposition du CA pour une AG ultérieure c'est bon aussi.

VDE propose de reporter l'AG.

GM suggère de fonctionner en invitant des « experts » en attendant le renouvellement.

EDS demande si l'on est pas obligé légalement obligé de renouveler le CA ?

Elle propose de voir ce qu'on peut faire pour l'AG de mars et annoncer que le CA prépare le futur fonctionnement des instances. Dans les missions du CA, il faudrait rappeler ce qu'il fait. Dans les statuts, on parle de « bureau » mais on n'a jamais organisé un bureau.

GM répond que si, on a fonctionné tout un temps avec un bureau mais comme c'étaient les mêmes personnes qu'au CA, on a arrêté le bureau.

VDE va voir avec OME et AHT pour revoir statuts et réunion début janvier.

Lors du CA du 11/01/2022, on fixera une autre réunion par doodle rien que pour les statuts et le renouvellement des instances.

GM insiste sur le fait qu'il faudrait que Veerle soit là : il y a aussi les candidatures du BDF pour l'EDF, elle trouverait cohérent que quelqu'un plus jeune prenne la relève. Veerle a déjà participé à l'AG EDF elle semblait très intéressée par les matières internationales.

EDS signale que son adresse est mal orthographiée dans les statuts.

c) AG 2022 – Préparation : AG ordinaire, AG extraordinaire, Thématique : « la participation »

VDE demande si on garde le thème « participation ». Elle dit ne pas voir très clair. Elle a peur de redites. Qu'est-ce que le BDF va amener comme input dans cette réflexion, en plus de ce qui a été amené par le CSNPH ? Ou alors c'est présenter uniquement la réflexion du Conseil.

A03. EDF – Artificial Intelligence Act (AIA)

- a) Proposition de règlement COM(2021) 206 final + annexes
- b) Note de position de la société civile
- c) Demandes EDF : remarques BDF, accord, cosignature
- d) Cosignature BDF + communication
 - **PG** explique que le secrétariat a rédigé une note de commentaires, l'a soumise au CA et l'a transmise à l'EDF. La note est actée et a été dûment prise en considération par l'EDF.
 - **VDE** précise que la note de position EDF a été transmise vers les ministres fédéraux et vers les régions jeudi 9/12. À utiliser chaque fois que vous voyez le spectre de la digitalisation apparaître. La digitalisation va très vite et donc le risque d'exclusion de certaines personnes est très grand
 - **EDS** considère qu'avec l'AI on est quand même dans autre chose que la digitalisation, plus à l'usage d'administrations ou sociétés pour pouvoir « rendre les services plus faciles à l'usage ».
 - **VDE** confirme que l'AI est présenté comme une solution pour alléger certains services à la population, mais au final, il n'y a plus de contact avec la personne.
 - **OME** signale que sur l'AI et digit y'a que le BDF qui s'est positionné et sur l'AI que conseil a signé.
 - **EDS** précise que le conseil danois a également signé la note de position de l'EDF.

A04. EDF Board : 18/11/2021

- a) Compte-rendu : GM et PG
 - **PG** explique qu'il a envoyé cette nuit son compte rendu à OME.
 - **GM** fait le point des principales informations issues du Board de l'EDF :
 - i. Le prochain Board aura lieu le 12-13 mars 2022, à Paris, en présentiel ou en hybride. Cela interviendra à la veille des élections présidentielles. Ils veulent en faire un gros moment. Le 9/03, la secrétaire d'Etat française va inviter ses homologues européens. Si les déplacements sont permis, il serait bien que le BDF soit présent au cours de cette semaine.
 - 1. EDS fait remarquer que si c'est une rencontre entre ministres, le BDF ne doit pas y être

2. OME va essayer de trouver des précisions auprès des collègues français et de l'EDF
 3. VDE suggère d'écrire à la ministre pour l'informer que le BDF est disponible pour l'aider à préparer cette rencontre
 - ii. Les candidatures pour le renouvellement du Board doivent être rentrées pour le 31/03. La liste des candidats sera arrêtée mi-avril.
 - iii. Concernant l'UNCRPD, les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'UNCRPD par l'UE seront examinés par le Comité en mars 2022. Le comité élaborera la liste de questions en mars 2022. L'UE aura 1 an pour répondre. EDF va consulter les membres pour finaliser son rapport en janvier. Ils ont ajouté un point « femmes », « climat et « santé ». La demande du BDF d'ajouter un point « emploi » a été entendue, mais ils disent que cet aspect a déjà été abordé par ailleurs. EDF demande d'être alimenté.
 1. **OME** précise que la consultation des membres est en cours depuis le 20 novembre 2021 et que la date butoir est le 15 décembre. Le secrétariat proposera une note au CA dans les temps, mais ce sera court.
 - iv. EDC : la rédaction de la note de position EDF est en cours. Ils y travaillent avec des juristes. GM a souligné que le BDF est très intéressé de participer sur ce dossier. Marie Denninghaus a promis de nous contacter.
 - v. Urban Mobility Package : Marie Denninghaus participera à une réunion « parking » organisée par la CE le 8/12. le secrétariat l'a alimentée Marie Denninghaus sur le dossier « scan cars » et sur le dossier « zones de basse émission ».
 1. **VDE** rappelle que le cabinet envisage une solution très compliquée, impliquant le croisement de plusieurs banques de données, avec laquelle le CSNPH n'est pas trop d'accord. Il serait intéressant de savoir comment cela se passe dans d'autres Etats membres
 2. **Le CA** demande au secrétariat de rappeler Marie Denninghaus avant la fin de l'année pour avoir un retour sur le contenu de cette réunion.
 - vi. 25^e anniversaire : le slogan sera « rien sur nos sans nous ». L'enjeu de l'inclusion n'a pas été retenu. Le thème sera emploi, éducation et accessibilité
 - vii. Le budget EDF est équilibré.
 1. PG précise que les coûts de déplacements sont à un niveau minimal, mais que les montants budgétés ne peuvent pas être utilisés pour d'autres dépenses. Ils veulent une stratégie financière car n'avoir qu'un "sponsor", la CE, n'est pas une bonne chose.
 - viii. GM a insisté sur l'importance de continuer les réunions « mixtes ». Ils vont le prévoir
 - ix. Un nouveau membre associé français a été accepté.
 - x. « Revue des membres » : 5 membres doivent encore être « revus ». Il ne s'agit pas de Conseils nationaux. La situation du BDF semble donc avalisée.
 1. **PG** signale qu'une association allemande compte 2.000.000 de membres. Elle demande d'avoir une meilleure représentation au sein de l'EDF
- b) SDG vidéo : présentation BDF
- **GM** explique qu'elle les a présentées, sans problème
- c) Renouvellement des instances 2022 : quelle candidature du BDF au Board EDF ?

- Voir point A02b : proposition de Veerle par GM : elle trouverait cohérent que quelqu'un plus jeune prenne la relève. Veerle a déjà participé à l'AG EDF elle semblait très intéressée par les matières internationales.

A05. EDF - Journées européennes des personnes handicapées, 2-3 décembre 2021

- a) Compte-rendu des participantes et participants
 - **KBH** explique que
 - i. la commissaire Dalli a fait un focus sur la santé, la transition numérique et l'EDC, en annonçant qu'elle serait reconnue dans tous les états membre dès fin 2022 (???)
 - ii. Yannis Vardakastanis a axé son intervention principalement sur la transition numérique
 - iii. M. Urtic, ministre slovène, a parlé de la transition numérique, de la santé mentale dans le sens où il faut exiger la même qualité de santé mentale et physique, selon l'article 25 UNCRPD et du fait que la Slovaquie a reconnu la langue des signes comme langue nationale
 - **PG** signale que l'Access City Award 2021 est revenue à une ville de Suède : Wintopic (???)

A06. EDF – UNCRPD : Rapport alternatif

- a) Examen des progrès réalisés par les instances européennes : liste de question EDF
 - Voir point A04
- b) Propositions du secrétariat
 - **OME** annonce que le CA recevra des suggestions d'amendements pour le BDF la semaine prochaine
 - **GM** demande si, dans le chapitre sur l'emploi, on ne ferait pas une incise sur l'emploi protégé : le General Comment sur l'article 27 considère que tout emploi protégé est à éliminer
 - **EDS** suggère d'insister aussi sur la nécessité d'un changement de mentalité des employeurs

A07. Rapporteur Spécial ONU sur la pauvreté (O. de Schutter) – Enquête internationale « Non-take-up »

- a) Questionnaire 1 – Ministères & ONG
 - **OME** explique qu'il y a eu une confusion dans les dates de réponse : questionnaires pour les organisations n'est plus disponible
- b) Proposition de réponses du secrétariat
 - **OME** présente ses excuses : il n'a pas eu le temps d'y travailler
- c) Envoi aux organisations membres du BDF
 - **OME** explique qu'il a envoyé l'enquête aux organisations membres et aux conseils d'avis. Si vous répondez, merci de mettre le secrétariat en copie.

A08. ERA + EDF – Conférence, compte-rendu VDE + KBH

- a) **KBH** explique que la présentation d'Ima Placencia (CE) portait sur :
- les handicap invisibles. Ceux-ci doivent être bien pris en compte
 - l'emploi : les PSH y sont sous représentées. Elles courent le risque de pauvreté
 - la Stratégie EU PH : sera mise en œuvre à partir de 2021. Dès 2022, il y aura un tableau de bord par état membre sur son implémentation
 - les FSE doivent être utilisés dans le respect des PSH
- b) Elle explique que l'intervention sur le droit de vote a pointé que :
- Une personne = une voix
 - Dommage que les partis n'utilisent pas de FALC
 - Rappel art 25 : possibilité de voter de diverses manières
 - Le vote obligatoire est important

GM de ne pas perdre de vue que le vote par correspondance est présenté comme la panacée en Belgique. Cela peut être le cas, mais à condition qu'il ne serve pas à justifier l'inaccessibilité des bureaux de vote

OME insiste sur la notion de choix (position du BDF), la personne doit avoir le choix entre le vote en présentiel et le recours à la procuration : les bureaux de vote doivent être accessibles

A09. UNCRPD – UNIA : Rapport parallèle

PG considère que c'est un bon rapport, bien structuré.

EDS souligne que les points mis en avant ce sont ceux du BDF. Ils sont allés à l'essentiel avec à chaque fois des recommandations.

A10. Communauté germanophone - Conseil consultatif PSH : projet de décret

- PSch explique qu'en début de semaine il a reçu une invitation du gouvernement pour la présentation de la proposition décret constituant un conseil d'avis des PSH en CG. Cela correspond +/- bien ce que le Kleines Forum demandait.
 - a. Un décret était une demande pour éviter la politisation, vu que cela implique le passage par le parlement qui va voter la mise en place. Cela laissera la possibilité de faire passer des amendements
 - b. La personnalité juridique est aussi un succès. Nous avons demandé une asbl ce qui permet d'avoir d'autres moyens, via CAP48, ou FSE...
 - c. La définition de l'objectif, nous obtenons d'avoir un objectif très large : nous ne sommes pas limités dans notre action
 - d. La composition, là, c'est décevant : le gouvernement ne nous a pas suivi. Il y a trois paliers :
 - i. Palier 1 : reconnaissance des associations alors qu'il n'y a pas de méthode de reconnaissance. 8 associations sont identifiées par la Dienststelle. Deux n'existent plus, seules 4 sont prêtes à s'impliquer autrement que sur le terrain. Une association est OK de se faire représenter par quelqu'un de la Ligue Braille. Il serait OK, malheureusement Peter n'a plus de nouvelles... A suivre avec Michel Magis
 - ii. Palier 2 : appel au « grand public » pour trouver des personnes qui pourraient devenir membres du conseil d'avis. Leur nombre serait

de ¾ du nombre de personnes représentées dans le palier 1. On n'a aucune prise sur ce palier. De toutes façons, ce sera le ministre qui nommera les personnes

iii. Pallier 3 : représentants des conseils d'avis communaux. Seul La Calamine en a un actuellement. Le problème est que cela va politiser la participation...

e. Le volet financier, 70.000€ est trop restreint, donc l'aide aux associations ne pourra pas se faire. On peut engager un bachelier et avoir 20.000 pour des traductions, de l'équipement...

f. Le quota : 50% des membres doivent être des PSH

Le Kleines Forum a décidé de demander la professionnalisation des organisations une par une. Le Kleines Forum se demande s'il ne devrait pas se structurer en asbl pour faire de la sensibilisation. Cela permettrait d'avoir une association de plus dans le palier 1

Il est possible que le parlement invite le BDF à s'exprimer.

- EDS trouve que le résultat est intéressant. Ce n'est pas parfait mais c'est déjà un gros plus
- GM demande si pour le premier pallier, le nombre sera limité à 3 ?
- PSch répond que non toutes les organisations existantes pourraient en faire partie, mais seulement 4 sont disponibles
- EDS rappelle que la difficulté en CG est la relative faiblesse de l'associatif. Cela va faire émerger le besoin d'aides pour les associations. Ce n'est pas parce qu'on est une PSH que l'on va représenter correctement les PSH

B01. EU – Conférence « Jeunes et avenir de l'Europe » 26/11/2021, en Belgique : demande d'un focus sur « jeunes et handicap » : report au 26/04/2022

OME explique que la conférence est reportée

B02. Belgique – Constitution-Art.22 – Conférence d'Isabelle Hachez et Jogchum Vrielink, 20/10/2021 : quelles suites ?

Pas de commentaires

B03. Inondations en Belgique, juillet 2021 : suivi

OME n'oublie pas qu'il faudrait écrire à la commission d'enquête pour rappeler les points d'attention au niveau communication et prise en charge des PSH. Il le fera s'il en a le temps... après le 20/12

GM explique qu'il y a un courrier du CSNPH qui va partir vers la ministre Lalieux en vue de la CIM handicap et ce point y sera repris

B04. Forum International sur l'inclusion des enfants en situation de handicap – Ouzbékistan & Unicef – 19/1/2021 : Compte-rendu – PG

- a) **PG** explique qu'il a suivi d'une oreille : beaucoup d'interventions étaient très orientée sur la situation en Ouzbékistan. On a été identifié comme présent.

C01. Divers

- a) **PSch** : le KF a publié 4 pages pour la journée du 3/12 dans Grenz Echo sur le handicap. On a travaillé 3 mois là-dessus. On a dû faire un travail de fond en commun sur comment on se nomme, ce qu'est l'inclusion... Un article sur la convention, une page en FALC... nous avons montré que les PSH sont présentes. C'est un travail qui a permis de souder l'équipe.
- b) **OME** demande si Peter sait si les vidéo SDG ont été diffusées sur la BRF. PSch confirme que ça a été le cas.